

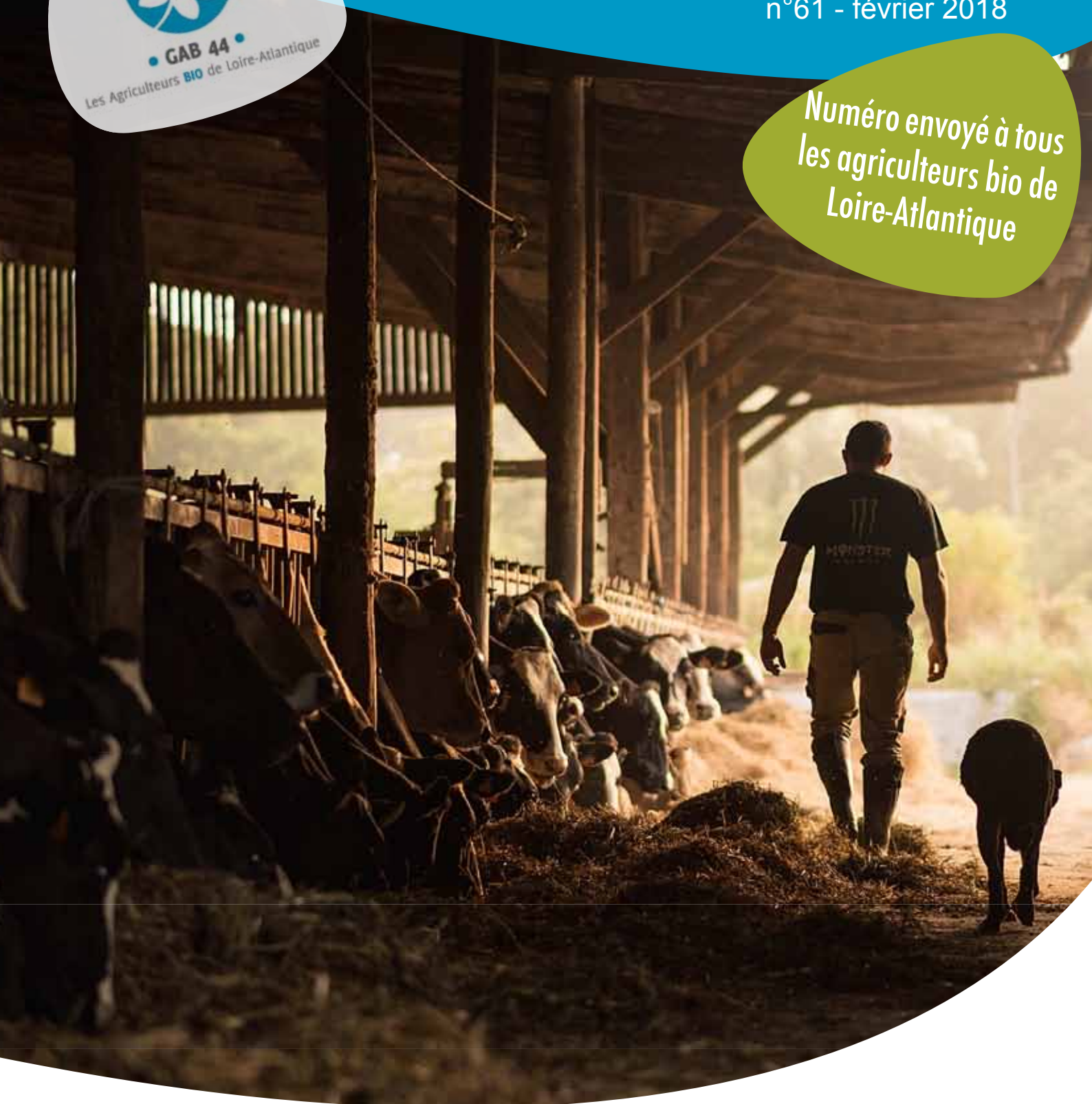


• GAB 44 •  
Les Agriculteurs **BIO** de Loire-Atlantique

# GAB 44 infos

n°61 - février 2018

Numéro envoyé à tous  
les agriculteurs bio de  
Loire-Atlantique



---

## **VIE ASSO**

Adhérer au GAB: ça  
veut dire quoi?  
pages 4 et 5

---

## **SPÉCIAL NDDL**

50 ans de luttes, et  
demain?  
pages 8 et 9

---

## **FILIÈRES**

Pénurie de produits  
bio et locaux  
page 13

# LES BONNES NOUVELLES NE TOMBENT PAS DU CIEL.

## 50 ans d'engagements déterminés

L'abandon du projet de NNDL est le fruit de la détermination et de la clairvoyance des opposants. Le GAB44 a participé à cette lutte au sein du COPAIN notamment. En cohérence avec les valeurs de l'agriculture biologique, il a dénoncé la vision d'un avenir bétonné et carboné. Aujourd'hui cette mise sous cloche durant un demi siècle a permis le maintien d'un bocage riche d'une formidable biodiversité où ailleurs dans les campagnes les haies devenaient l'ennemie des exploitants agricoles. Il est clair que nous considérerons comme un échec le retour de cet espace préservé à une gestion conventionnelle. La ZAD peut et doit devenir un lieu où l'avenir soutenable s'expérimente. Des opposants installés sur site créent depuis des années une autre façon de concevoir le vivre ensemble et leurs rapports à la nature. Il faut trouver le moyen de leur laisser un espace lorsque ceux qui ont résisté à l'expropriation auront retrouvé leurs terres. Je veux témoigner d'une reconnaissance particulière pour ceux qui se sont engagés dans l'aventure humaine du COPAIN. Beaucoup de travail reste à faire pour créer une Zone Alimentaire Différente...



## Il y a 40 ans et même avant,

Les pionniers de la bio étaient vu à leur époque comme des utopistes. Ils ont fait face à de l'indifférence et souvent à une véritable hostilité. Après avoir mis en place dans leur ferme ce mode de production innovant, ils se sont regroupés pour faire entendre leurs voix. La FNAB fut ainsi créée en 1978. Ils avaient compris que le changement de paradigme agricole ne se ferait pas uniquement dans les fermes. Ils ont dû tout construire:

- Un cahier des charges sur l'ensemble des étapes nécessaire à l'élaboration des aliments contrôlé par des organismes indépendants,
- Un réseau indépendant pour accompagner les paysans mais aussi les territoires dans leurs transitions, le GAB44 pour notre département
- Des organisations économiques 100% bio : Biolait est un exemple né à Saffré
- Des lieux d'expérimentations...

Ce travail est aujourd'hui reconnu. Il est même sujet de convoitises aiguisées de la part de tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation conventionnelle. L'enjeu majeur pour notre mouvement aujourd'hui est de conforter l'ensemble des valeurs que porte la bio au-delà de la simple application du cahier des charges. Ce travail va devoir s'appuyer sur l'engagement actif des paysans.

Ce bulletin va vous permettre de découvrir des activités du GAB44 en lien avec les fermes, les filières et les territoires. Votre adhésion et votre engagement sont nécessaire à la poursuite de la construction du modèle biologique porteur d'avenirs.

**Philippe CAILLAUD**  
co-président du GAB 44

## SOMMAIRE

- 2 Edito
- 3 Syndical
- 4-5 Vie associative
- 6-7 Changement climatique
- 8-9 Notre Dame des Landes
- 10 Santé Animale
- 11 Finition Bovin / Eau
- 12 Resto-co en entreprise
- 13 Filières
- 14 Alimentation - FAAP
- 17 Communication
- 16 Annonces



### Le CA du GAB 44 c'est :

Philippe CAILLAUD (Co-Président), Anthony CARIOLET, François DEGRELLE, Jean-Noël DESBOIS (Trésorier), Emmanuel ERBETTE (Secrétaire), Bruno GRIS, Maxim HUPEL, Anna KERVEL, Audrey LACROIX, Bernard LANDRON, François LEBRET, Yoann LOYEN (Co-Président), Jean-Pierre MARTIN, Stéphanie PAGEOT, Marion PESCHEUX, Jean-Luc THEBAUD

### L'équipe salariée c'est :

Céline GIRAULT (Directrice, suivi de projets et des actions syndicales), Daniëlle BROEKARTS (Animatrice Filières locales et Eau), David LORGEUX (Animateur Restauration collective et circuits courts), Florence ROBERT (Secrétaire, accueil), Séverine CAILLEAUD (Assistante administrative), Patricia LECOINTRE (Comptable), Julie CORCHERO (Chargée de communication), Elsa NAEL (Conseillère technique, conversion et installation), Olivier LINCLAU (Conseiller sol, élevage et conversion), Maxime RENO (Conseiller maraîchage), Mathilde LORANT (animatrice pédagogique), Béryl ROUILLER (Restauration collective en entreprise et magasins spécialisés), Johan-Kévin GALTIER (animateur technique), Fanny CARON (Chargée de mission Accessibilité - Défi FAAP)



## AIDES BIO : LE RÉSEAU FNAB RESTE MOBILISÉ

Le crédit d'impôt bio a été reconduit et revalorisé dans le cadre de la loi de finances 2018. Cette reconduction sera effective à partir des déclarations d'impôt 2019. Les producteurs bio pourront alors demander le crédit d'impôt à hauteur de 3 500 € et ce jusqu'à 2021. Les conditions d'attribution – au moins 40 % des recettes doivent provenir de l'activité agricole relevant du mode de production bio – et de cumul avec les aides conversion et maintien – pas plus de 4 000 € en cumul – sont inchangées.

Nous nous félicitons de cette revalorisation qui montre que notre travail de plaidoyer (rencontres avec les cabinets ministériels, proposition d'amendement) a porté ses fruits. Selon nos estimations, ce sont près de 25 000 actifs bénéficiaires qui seront touchés par cette mesure en 2019. Cette mesure va compenser partiellement l'annonce du retrait du financement par l'Etat des aides au maintien. Dans de nombreux cas, un manque à gagner de plusieurs milliers d'euros sera toutefois à déplorer.

La FNAB reste mobilisée concernant le financement des aides PAC (conversion et maintien) qui constitue un sujet prioritaire. Des rendez-vous de travail sont d'ores et déjà prévus avec Régions de France et le ministère de l'Agriculture. Selon les dernières informa-

tions dont nous disposons, il n'y a eu aucune avancée dans les négociations entre ces deux institutions concernant l'affectation des fonds du transfert de cet été aux aides bio.

Depuis deux mois, la FNAB a eu vent du projet du ministère de faire passer l'aide à la conversion de 5 à 3 ans, afin qu'elle pèse moins lourd dans les finances publiques et les enveloppes FEADER. Avant que le ministère n'officialise cette évolution, la FNAB a décidé de faire monter la pression politique sur Stéphane TRAVERT afin de l'amener à se positionner pour ou contre cette perspective (conférence de presse et communiqués de presse les 13 et 20 décembre). Stéphane TRAVERT n'a pas répondu à la FNAB, se contentant d'annoncer « 360 millions d'euros pour la conversion » sans que personne ne sache à quoi correspond ce chiffre. Pour information, les besoins estimés en FEADER pour boucler la programmation à l'équilibre sont de 450 millions d'euros pour l'AB.

Notre rencontre prochaine avec le ministère vise à renouer le dialogue, tout en maintenant nos exigences d'un engagement fort en faveur du développement de l'AB basé sur le paiement des services environnementaux rendus par les producteurs bio.

Article extrait du point info FNAB

## L'ABATTAGE À LA FERME : EXPÉRIMENTER SA FAISABILITÉ POUR LEVER LES FREINS RÉGLEMENTAIRES

Les paysan.ne.s du Collectif 44/85 « Quand l'abattoir vient à la ferme » continuent leurs démarches pour permettre à l'abattage à la ferme de devenir une solution sur notre territoire.

Le collectif explore actuellement deux options : le Camion Schwaiger et le caisson d'abattage.



En lien avec l'abattoir de Challans et des étudiants d'ONIRIS (école vétérinaire et agro-alimentaire), un protocole a été proposé avec la réalisation des premières étapes de l'abattage à la ferme dans la camion ou caisson d'abattage mobile puis le transport des carcasses jusqu'à l'abattoir fixe pour réaliser les autres étapes de la chaîne et ainsi le contrôle par les services vétérinaires.

Ce protocole sera prochainement mis en discussion avec la Direction Départementale de la Protection des Populations pour la mise en application sur des tests.

L'objectif est de pouvoir mener ce test sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée d'ici septembre 2018 avec l'appui de cinq éleveur.euse.s volontaires.

L'abattage à la ferme est un souhait de nombreux éleveur.euses, qu'ils.elles soient en mode de production biologique ou non.

Les collectifs se démultiplient en France, accompagnés ici par le GAB 44 avec les partenaires agricoles mais aussi partout en France. Ces collectifs se coordonnent avec l'appui du collectif national « Quand l'abattoir vient à la ferme ».

Nous vous informerons régulièrement à travers nos bulletins et emailing des avancées de ce projet.

Contact : Guylain Pageot, éleveur à Bourgneuf-en-Retz - 06 87 40 92 39



## ADHÉRER AU GAB, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

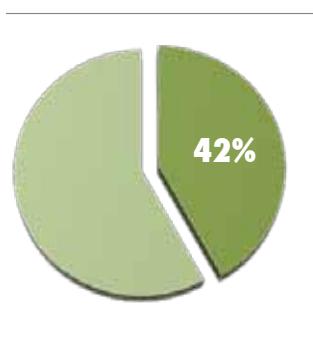
La Bio connaît une forte évolution sur notre département depuis 2 années. Prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques chez les agriculteurs et les consommateurs ? Recherche d'un mode de vie plus éthique ? Aspiration du marché pour les produits bio ? Crise agricole générale ?

Les motivations varient selon les personnes. Le résultat est là, le nombre de fermes bio a augmenté de 20 % en 2 ans augmentant par là même le public du GAB.

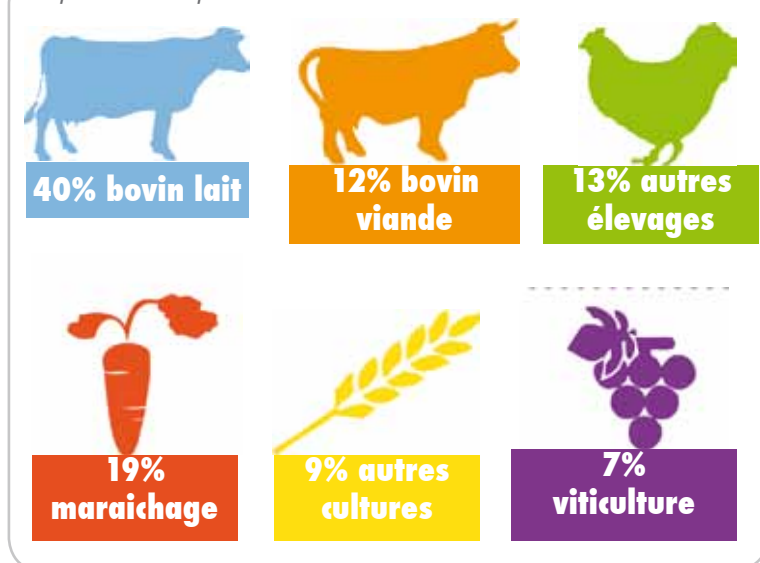
Qui sont les adhérents du GAB ? Et comment le devenir ? Qu'est ce que cela peut m'apporter ? Petit tour d'horizon de la question ...

### COMBIEN ET QUI SOMMES NOUS ?

Part des fermes adhérentes au GAB sur le total des fermes bio de Loire-Atlantique (chiffres 2017)



Répartition des productions des fermes adhérentes



En 2014, une étude sociologique réalisé en interne avait identifié 3 types d'adhérents qui viennent au GAB avec différentes approches.

	Approche militante	Approche technique	Approche identitaire
Quelle est leur vision de l'AB ?	Au-delà d'un mode de production, projet global	Avant tout, l'AB est un mode de production, une technique, une innovation	Une communauté de personnes, une image positive, de qualité
Pourquoi adhèrent-ils au GAB ?	Partage des valeurs du GAB, axe syndical, défense des fondamentaux de l'AB	Pour les formations, conseils, informations : GAB = ressource	Pour appartenir à cette communauté, aboutissement de la conversion
Qui sont-ils, d'où viennent-ils ?	Les pionniers de l'AB, Les nouveaux installés non issus du milieu agricole, Fort capital militant	Exploitations converties récemment, ne se reconnaissent pas dans les pionniers de l'AB ; déclic : rencontre avec un agriculteur bio proche de leur manière d'être, de fonctionner	En vente directe, proches de citoyens valorisant l'AB, volonté d'être associés à une image de qualité, déclic : par exemple la vache folle

Malgré cette diversité d'approches et d'attitudes, l'étude montrait que le projet et les actions réalisées étaient partagés par l'ensemble des adhérents du GAB.

L'étude témoignait également d'une hétérogénéité des niveaux d'engagement des adhérents dans ce projet. Pour autant, quel que soit le degré d'engagement, la notion de réciprocité était toujours présente dans le processus d'adhésion. Les adhérents viennent avec des besoins et des intérêts divers. Dans tous les cas, ils donnent au GAB un poids et une légitimité pour porter la parole des agriculteurs bio. Ils lui procurent également une liberté de fonctionnement pour pouvoir répondre aux besoins des adhérents, ce qui constitue bien l'un des objectifs premiers du réseau.

Depuis 2014, la bio s'est énormément développée. La diversité des agriculteurs bio s'est accentuée. Mais pour autant, est-ce qu'une nouvelle catégorie d'adhérent est apparue ?



## ● ADHÉRER AU GAB ET SON PROJET

Le projet du GAB reste celui de promouvoir et développer une agriculture biologique en phase avec des valeurs qui constituent la charte des paysans bio. L'objectif derrière cette charte est de pouvoir à terme différencier nos pratiques qui vont plus loin que le simple cadre du cahier des charges AB.

Les actions concrètes qui constituent ce projet répondent à ces valeurs :

- Accompagner les paysans et paysannes vers plus d'autonomie technique, économique et décisionnelle en favorisant l'échanges des savoir-faire et le transfert de connaissances.
- Favoriser des techniques alternatives et respectueuses des Hommes, des animaux et des sols.
- Favoriser des filières équitables rémunérant justement les producteurs ;
- Rendre accessible les produits biologiques locaux au plus grand nombre par des actions de sensibilisation.

## ● QUE M'APPORTE D'ADHÉRER AU GAB?

Des services	Le partage de valeurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation aux groupes d'échanges, aux formations</li> <li>• Le partage d'information via les bulletins, via les lettres mail</li> <li>• La possibilité de passer et de consulter des annonces gratuites (fourrages, emploi, ...)</li> <li>• Des réponses par téléphone sur des questions techniques ou sur les filières</li> <li>• L'accès à des références technico-économiques</li> <li>• La mise en relation avec des opérateurs</li> <li>• Un appui technique individuel : maraîchage, viticulture, plan de fumure, diagnostic sols, suivi post-installation</li> <li>• Un accompagnement sur son installation ou sur la conversion</li> <li>• Un appui sur mes projets de commercialisation</li> <li>• Un accompagnement pour la communication de sa ferme (aide sur des portes ouvertes, outils...)</li> <li>• La possibilité d'être présent dans Bon Plan Bio</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en relation avec des collègues paysans bio : « faire réseau »</li> <li>• La participation à un projet agricole ambitieux ... ... Pour une transition écologique de notre société, ... Pour une économie équitable dans les territoires ... Pour une société plus humaine et plus juste</li> <li>• La défense d'une organisation non commerciale dédiée aux intérêts des producteurs bio avec une exigence de qualité</li> <li>• La vocation syndicale pour la défense des aides reconnaissant les pratiques bénéfiques pour l'environnement.</li> </ul>

Pour en savoir plus  
appelez un administrateur ou un  
animateur du GAB.  
Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site internet du GAB :  
[www.gab44.org](http://www.gab44.org)

Céline GIRAULT

## POURQUOI JE SERAI PRÉSENT À L'AG DU 13 MARS !

Le 13 mars 2018 aura lieu l'Assemblée générale du GAB. Une réunion de plus me direz-vous ? Certes, mais ces journées sont des temps d'échanges, de discussion de fond sur l'avenir de notre métier d'agricultures et d'agriculteurs bio, sur notre place dans le monde agricole.

**Alors pourquoi venir à l'AG ?** Plusieurs adhérents s'expriment.

« Pour élire mes représentants au sein du GAB et participer avec eux à l'orientation des actions du GAB dans les prochaines années... » Audrey

« L'AG du Gab 44, c'est incontournable. Il y a toujours quelque chose à apprendre en partageant avec d'autres personnes. » Bernard

« L'AG, c'est vivre un moment important de la vie de l'asso, avec ses adhérents, ses salariés et avec ses administrateurs. C'est aussi, grâce aux échanges de cette journée là, l'occasion de nourrir mes réflexions sur mon métier, sur l'AB, et plus largement sur la place qu'on peut avoir dans un projet de société globale. » François

« Je viens à l'AG pour m'informer, échanger et partager un moment convivial autour d'un projet qui me tient à coeur. » Anna

« Je viens à l'AG parce que ça permet de faire réseau, de connaître les collègues agriculteurs des autres filières. » Maxim

« Je viens à l'AG pour comprendre la position de la FNAB sur des dossiers spécifiques. » Rémi

**ON VOUS Y ATTEND!**



# DES PRATIQUES BONNES POUR LE CLIMAT : FAITES-NOUS PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE !

Depuis 2016, le réseau FNAB s'investit sur le lien agriculture biologique et climat dans l'objectif de montrer ce qu'apporte l'agriculture biologique pour le climat et également de convaincre les décideurs qu'accompagner l'agriculture biologique c'est aussi aller vers une atténuation des effets du changement climatique.

C'est dans ce cadre que le recueil « Pratiques favorables au climat – Tour de France des Paysans bio engagés » est paru en 2017.

Ce sont 14 expériences qui sont recensées au sein de ce guide et disponible auprès du GAB 44.

Voici un extrait d'une expérience de Bretagne :

### LE PÂTURAGE HIVERNAL TOURNANT CHEZ PHILIPPE ET VALÉRIE NICOL, AGRICULTEURS À BREST (29)

Philippe et Valérie travaillent sur le pâturage hivernal depuis 6 ans. C'est un pas de plus vers l'autonomie alimentaire puisque :

**1.** L'herbe étant l'alimentation de base des vaches laitières c'est une ressource que Vincent et Valérie cherchent à optimiser pour apporter de l'autonomie alimentaire à leur exploitation.

**2.** Lorsque les bêtes pâturent, non seulement elles se portent mieux, mais les bâtiments peuvent être à ce moment là entretenus

**3.** L'herbe pâturée est aussi un bon complément de ration pour l'hiver.

La douceur des hivers de la pointe bretonne et les sols relativement séchants sont propices au pâturage hivernal. Sur 30ha accessibles aux vaches, Philippe travaille sur des paddocks de 70 ares à 1.3ha, regroupés en blocs de 2ha pour ses 50 vaches laitières. De novembre à février, le temps de séjour est environ d'une semaine par bloc de 2ha, à hauteur de 2 à 6h de pâturage par jour selon les conditions météorologiques.

### Bilan Gaz à Effet de Serre (GES)

Avec 259 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (téqCO<sub>2</sub>) les émissions de GES sont également importantes du fait principalement de la fermentation entérique des ruminants (troupeau bovin lait = 188 téqCO<sub>2</sub>). Cependant ces émissions sont compensées en partie par le stockage du carbone dans les surfaces fourragères (93% de la SAU). On obtient alors des émissions nettes de 142 téqCO<sub>2</sub>. L'intérêt du maintien de la forte proportion de surfaces fourragères dans l'assolement et son optimisation par le pâturage hivernal prend donc tout son sens d'un point de vue climatique.

La force du système repose sur l'autonomie fourragère. Une année déficitaire en fourrage génère une diminution du cheptel plutôt que des achats alimentaires supplémentaires. Le troupeau s'adapte aux disponibilités fourragères de l'année et non l'inverse. La production en lait s'ajuste au potentiel de production des terres. Cette logique permet de limiter les achats à 25kg de paille et une cinquantaine de kilos de minéral.





## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT S'ADAPTER ?

### ET SUR VOTRE FERME, QUELLES PRATIQUES POUVEZ-VOUS VALORISER ?

Vous aussi vous avez certainement des pratiques favorables au climat que vous pourriez partager au sein de votre bulletin. Afin de repérer vos plus-values, nous vous proposons une comparaison de l'Agence bio entre le cahier des charges « agriculture biologique » et les recommandations de l'INRA sur des pratiques agricoles et susceptibles de favoriser le stockage de carbone par l'agriculture ou de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations:

[www.agencebio.org/sites/default/files/upload/la\\_bio\\_et\\_le\\_climat.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/la_bio_et_le_climat.pdf)

Recommandations de l'INRA <sup>3</sup>		En agriculture biologique
<b>Diminuer les apports de fertilisants minéraux azotés</b>		
<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la dose d'engrais minéral en ajustant mieux l'objectif de rendement</li> <li>• Substituer l'azote minéral de synthèse par l'azote des produits organiques</li> <li>• Retarder la date du premier apport d'engrais au printemps</li> <li>• Utiliser des inhibiteurs de la nitrification</li> <li>• Enfourir dans le sol et localiser les engrais</li> </ul>	Les agriculteurs bio utilisent les engrais organiques adaptés : résidus de culture, guano, composts, effluents d'élevage, cultures intermédiaires ainsi qu'éventuellement, les fertilisants minéraux autorisés en bio, de faible solubilité et n'ayant pas subi de transformation chimique. Ils pratiquent la rotation des cultures et cultivent fréquemment les légumineuses qui fixent l'azote de l'air et fertilisent naturellement le sol.
<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la surface en légumineuses à graines en grande culture</li> <li>• Augmenter et maintenir des légumineuses dans les prairies temporaires</li> </ul>	Accroître la surface en légumineuses à graines en grande culture
<b>Stocker du carbone dans le sol et la biomasse</b>		
<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passer à un labour occasionnel un an sur cinq</li> </ul>	Les agriculteurs bio pratiquent des rotations longues et tendent à réduire le travail du sol.
<b>4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les cultures intermédiaires semées entre deux cultures de vente dans les systèmes de grande culture</li> <li>• Introduire des cultures intercalaires en vignes et en vergers</li> <li>• Introduire des bandes enherbées en bordure de cours d'eau ou en périphérie de parcelles</li> </ul>	Les agriculteurs bio cultivent régulièrement les engrais verts afin de protéger le sol et l'enrichir en matière organique, utilisent des cultures spécifiques comme les légumineuses qui fixent l'azote de l'air et fertilisent naturellement le sol. En l'absence d'usage de désherbants chimiques, les cultures intermédiaires sont mises en place très fréquemment. Les agriculteurs bio diversifient les cultures et allongent les rotations pour limiter notamment la pression parasitaire.
<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'agroforesterie à faible densité d'arbres</li> <li>• Développer les haies en périphérie des parcelles agricoles</li> </ul>	Les agriculteurs bio maintiennent les éléments semi-naturels du paysage : haies, bandes enherbées, talus ; favorables à la présence d'une faune – notamment d'auxiliaires – et d'une flore naturelles
<b>6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allonger la période de pâturage</li> <li>• Accroître la durée de vie des prairies temporaires</li> <li>• Réduire la fertilisation azotée des prairies permanentes et temporaires les plus intensives</li> <li>• Intensifier modérément les prairies permanentes peu productives par augmentation du chargement animal</li> </ul>	L'herbe étant la base alimentaire des ruminants bio et des troupeaux de taille raisonnable, les temps de pâturage sont longs. Ainsi, la consommation de carburant pour l'affouragement à l'étable ainsi que pour l'épandage des effluents d'élevage est réduite. Les éleveurs bio proposent aux animaux des aliments bio provenant, au moins en partie, de l'exploitation en élevage bovin : obligation de produire sur la ferme au minimum 60 % des aliments, pour l'élevage de volailles et de porcs 20 % <sup>4</sup>
<b>Modifier la ration des animaux</b>		
<b>7</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Substituer des glucides par des lipides insaturés dans les rations</li> <li>• Ajouter un additif – nitrate – dans les rations</li> </ul>	Les éleveurs bio limitent la consommation de produits d'ensilage et de concentrés pour les élevages bovins, caprins ou ovins : l'alimentation des ruminants doit être à base de fourrages et l'usage des céréales complémentaires réduit.
<b>8</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la teneur en protéines des rations des vaches laitières, des porcs et des truies</li> </ul>	Le cahier des charges de l'élevage bio impose des taux élevés de fourrages « grossiers » pour les ruminants
<b>Valoriser les effluents pour produire de l'énergie et réduire la consommation d'énergie fossile</b>		
<b>9</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la méthanisation</li> <li>• Couvrir les fosses de stockage et installer des torchères</li> </ul>	
<b>10</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation d'énergie fossile des engins agricoles ainsi que pour le chauffage des bâtiments d'élevage et des serres</li> </ul>	Compte tenu de ses principes et notamment du lien au sol, l'élevage biologique est de type extensif et nécessite peu ou pas de chauffage



## ABANDON DU PROJET DE TRANSFERT DE L'AÉROPORT DE NANTES: LE GAB AU SEIN DU COLLECTIF COPAIN 44, ENGAGÉ AVEC L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT. ET DEMAIN?



Dès l'enquête d'utilité publique et la DUP en 2008, des organisations professionnelles agricoles pointent l'incohérence de l'implantation d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes, avec leurs projets alternatifs pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, projets largement soutenus par les collectivités territoriales.

En 2011, alors que nombre de ses adhérents sont déjà engagés depuis plusieurs années, le Gab 44 participe à la création du Collectif des Organisations Professionnelles Agricoles Indignées par le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, avec la FD Civam44, la Confédération paysanne 44, Terroirs 44, Manger Bio 44 et Accueil Paysans.

Les objets principaux de leur engagement sont le soutien aux paysannes et paysans historiques qui luttent contre le projet en allant jusqu'à l'expropriation, la protection du foncier agricole et le refus de l'artificialisation galopante des terres nourricières. Mais leur positionnement commun pointe clairement aussi les conséquences sociales, environnementales et économiques de ce projet.

Dès 2012, le COPAI n s'est concrètement engagé dans le mouvement d'opposition, surtout à partir du début de "l'opération César" en octobre, aux côtés des autres composantes, les élus du Cédpa, la 60 organisations de la Coordination, les juristes, les naturalistes, l'Acipa, les paysans impactés de l'Adéca, les occupants et habitants de la zad, le collectif des pilotes et tous les comités de soutien partout en France.

L'engagement paysan a été très fort, se matérialisant lors des nombreuses manifestations et rassemblements par la présence de jusqu'à plus de 500 tracteurs parmi des dizaines de milliers de manifestants. D'autres collectifs COPAI n se sont créés dans les départements du grand ouest, et des contacts ont été établis avec des paysannes et paysans de nombre de département français.

**Le 17 janvier, Edouard Philippe annonçait l'abandon du projet de transfert.**

Notre objectif principal est atteint, c'est incontestablement une victoire, ne boudons pas notre plaisir. Il a également assuré que les paysannes et paysans

historiques qui ont lutté jusqu'à l'expropriation retrouveraient leurs droits intégraux. C'est clairement une deuxième victoire.

Mais ne soyons pas naïf, il reste beaucoup de travail. Le monde qui va avec le projet de construction d'un nouvel aéroport se porte bien et les grands enjeux environnementaux et sociétaux restent les mêmes.

*Qu'advient-il demain à Bure, Gonnesse, Roybon, et pour tant d'autres projets dithyrambiques, gros dévoreurs de terres nourricières?*

**Malgré cela, un grand espoir naît de cet épilogue à NDDL.**

Si le projet de transfert de l'aéroport de Nantes a été finalement abandonné, c'est surtout parce qu'une opposition hétéroclite et déterminée a su se fédérer bien au delà de sa diversité pour construire un rapport de force incroyable face au rouleau compresseur des multinationales du bétonnage et aux pouvoirs politiques qui rendent leurs projets délirants possibles.

Contre ce projet et toutes ses conséquences, tant de gens différents ont su dépasser leurs clivages pour mettre leurs compétences spécifiques, leurs cultures respectives, leurs modes d'actions différents au service d'un enjeu majeur commun qui dépasse très largement la construction d'un nouvel aéroport à NDDL: un véritable changement de paradigme pour l'avenir de nos territoires, l'engagement vers une vraie transition énergétique, la relocalisation de la production et de la distribution, le développement d'une agriculture à échelle humaine respectueuse de l'environnement et créatrice d'emploi, bref remettre l'humain et la nature devant les intérêts économiques.



«Travaux collectifs pour semer l'avenir. N. Ronnet»





Sur la fameuse zad de NDDL, tant fantasmée et décrite, beaucoup de nouveaux habitants, pour certains depuis plus de 10 ans, expérimentent et mettent en application des façons nouvelles de concevoir les relations sociales, commerciales, culturelles et économiques.

Copain, depuis la création du collectif "Sème ta Zad" collabore, co-construit, nourrit des échanges de savoirs, contribuant ainsi à l'émergence de projets agricoles ou vivriers, de stockage, de transformation, de production de semences...



Si Copain a pu rester engagé de cette façon avec l'ensemble du mouvement, c'est parce qu'à son image, nous avons su dépasser nos différences pour œuvrer à un objectif commun.

Dès le départ, nous avons opté pour un fonctionnement en assemblée générale, seul lieu de décisions des engagements de Copain.

Rapidement, des paysannes et paysans non adhérents des six structures d'origine ont rejoint le collectif et s'y sont activement engagés.

C'est parce que nous avons su tenir rigoureusement ce fonctionnement que nos AG ont toujours rassemblé plus de 30 personnes et parfois plus de 150, même quand elles étaient quasi hebdomadaires aux moments les plus tendus. Une assiduité qui fait pâlir d'envie chacune de nos structures

Regroupées dans COPAIN, nos structures sont moins vulnérables dans leurs relations partenariales individuelles.

Même si parfois ce fut difficile, surtout au début, nous avons toujours réussi à ce que les actions ou communications qui engageaient politiquement nos structures soient préalablement débattues dans leurs CA respectifs avant d'être validées en AG de COPAIN.

Au cours des nombreuses étapes qui ont jalonné ce long combat, certains des adhérents de nos structures ont pu avoir du mal à adhérer aux orientations que nous prenions, tant la pression politique était importante (pression policière sur les rassemblements, résultats de la consultation tronquée, démarches juridiques infructueuses, déclarations politiques de nos élus de tous bords...).

**Maintenant que l'abandon a été obtenu, se pose la question du devenir du collectif COPAIN.**

Depuis de longs mois, au fil des communications, nous affirmons haut et fort que l'ensemble du mouvement des opposants qui a collectivement obtenu cet abandon, est légitime à participer à la construction de l'avenir du territoire sauvé du bétonnage.

COPAIN participe activement depuis plus d'un an à l'élaboration d'un projet collectif pour la prise en charge de l'ensemble des terres de la zad par une entité issue du mouvement.

**Nous sommes nombreux à penser que c'est la seule façon de permettre de faire perdurer la richesse inventive qui foisonne sur la zad depuis plusieurs années.**

Sur le volet agricole, nous sommes tous d'accord pour affirmer que les terres qui resteront lorsque les paysannes et paysans qui sont allés à l'expropriation auront récupéré l'intégralité de leur ferme, doivent permettre l'installation de nouveaux projets et ne pas aller à l'agrandissement des fermes alentours. Pour cela, il est indispensable d'obtenir le gel du principe d'attribution conventionnel de l'usage des terres, pour plusieurs années, le temps de laisser émerger et se concrétiser de nouveaux projets.

La grande biodiversité du bocage de NDDL, qu'ont su préserver les paysans historiques, le fait que ce territoire se situe en tête de deux bassins versants, la forte présence de zone humide, font que nous sommes tous convaincus qu'il faut y défendre une agriculture paysanne et bio à échelle humaine et respectueuse de l'environnement.

Il ne s'agit pas d'en faire un "bocal expérimental", mais bien de revendiquer la maîtrise d'une orientation vertueuse des pratiques sur ce territoire dans l'axe de ce que nous défendons partout par les engagements de nos structures.

Pour cela, il faudra probablement un engagement fort, voire l'expression d'un rapport de force que l'ensemble du mouvement des opposants a affirmé vouloir maintenir pour défendre un autre avenir sur cette zad de NDDL.

**Samedi 10 février, nous fêterons collectivement l'abandon. Un engagement collectif sera pris pour valoriser et mettre en œuvre ce projet agricole et humain que nous voulons continuer à co-écrire.**

**Le GAB44 et donc, nous tous paysans et paysannes, y avons toute notre place.**



Vincent DELABOUGLISE



## LA SANTÉ ANIMALE : UNE ÉVOLUTION DE LA PRESTATION

Les éleveurs du GAB et les vétérinaires partenaires ont fait le bilan du dispositif mis en place en 2014.

Le service assuré par Catherine Roffet et Laurence Jouet, est très apprécié tant sur le plan des suivis individuels que sur le plan collectif dans l'animation des groupes sants ou des interventions en formation généraliste comme la phyto-aromathérapie, l'homéopathie. En effet, le développement de compétences pour améliorer l'autonomie décisionnelle des élevages est incontestable. De plus, le fait de n'avoir aucune ordonnance et aucune vente de produits mêmes alternatifs, est un atout indéniable sur l'indépendance de la prestation.

Quelques améliorations ont été apportées pour mieux répondre aux attentes des éleveurs en réflexion pour passer en Bio ou déjà dans le dispositif.

### Vous êtes éleveur - éleveuse:

● **Accompagnement collectif** avec des rencontres régulières sur l'année. Possibilité d'avoir des suivis individuels.

Groupes locaux de 4 à 6 éleveurs se rencontrant sur une des fermes 3 à 4 demi-journées par an.

En fin d'année, 2 jours de formation collective où tous les groupes se retrouvent sur un thème donné. (en 2018, poursuite d'une visite individualisée).

● **Suivi individualisé:**

- Années 1 et 2: 2 visites/an choisies en fonction du système de production

- Année 3: Choix possible d'une seule visite.

- Permanence téléphonique assurée par les vétérinaires.

● **Suivi collectif :**

• Groupe santé avec 1 à 2 rencontres par an réservées uniquement à celles et ceux qui sont suivis individuellement. Thèmes liés aux problématiques du moment : croissance des génisses, tarissement, poser un diagnostic, observer ses animaux...

• Groupes locaux en homéopathie avec 2 ou 3 ½ journées / an. Pour participer à ces groupes, il faut juste avoir réalisé une formation initiation.

### NOUVEAUTES 2018

• **Pré-diagnostic sanitaires :** avant de s'engager dans un accompagnement individuel approfondi, possibilité de réaliser un bilan sanitaire afin de connaître les facteurs de risque et le potentiel d'amélioration sanitaire et de productivité. Financement assuré par le dispositif PASS Bio du Conseil Régional pour tous les éleveuses en conversion Bio depuis moins de 5 ans.

• **Réglage Alimentaire :** il s'agit de faire des visites ponctuelles (entre 3 et 5 / an) sur 1- à 2h s'appuyant sur les compétences des vétérinaires agréées par Obsalim®

### Un accompagnement en cohérence avec la Bio portée par le GAB !

**SAVOIR-FAIRE :** Les savoir-faire des éleveurs sont valorisés. A travers les temps collectifs, tout le monde peut interroger ses pratiques et les faire évoluer.

**SPECIALISTE des ALTERNATIVES :** L'intervention de vétérinaires spécialistes des méthodes alternatives comme l'aromathérapie, l'homéopathie favorise les échanges concrets et apporte une plus-value immense aux savoir-faire des paysans. Les vétérinaires interviennent auprès des éleveurs et peuvent apporter une vision globale et comparative des pratiques pour faire progresser chacun.

**AUTONOMIE :** L'objectif premier est de donner les clés à chaque éleveur pour appréhender la santé de ses animaux.

## LE GAB 44 : PARTENAIRE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis plusieurs années, le GAB 44 suit la mise en place des contrats « Pollutions diffuses », outil financier des Agence de l'Eau à disposition des collectivités pour mettre en œuvre des programmes d'actions de la reconquête de la qualité de l'eau.

Le GAB est aujourd'hui présent sur de nombreux bassins soit dans la phase de concertation soit dans la phase de mise en place d'accompagnement. La carte ci-dessous vous présente les territoires et les actions.

Action innovante initiée en 2016, le GAB 44 travaille de concert avec Terrena pour accompagner un groupe de 10 producteurs dans leur évolution de système. Cette action est soutenue par l'Agence de l'Eau et la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. Magalie, du GAEC de Picquiau à Mésanger s'est engagée dans cette démarche. Sur une exploitation de 2 associés

pour 160 hectares, ils produisent des cultures et ont 70 vaches laitières.

Magalie, témoigne de son investissement au sein du groupe :

*GAB 44 : Qu'est-ce qui vous intéresse dans votre engagement dans le programme d'actions du Bassin Versant Havre Grée Donneau ?*

C'est la coopérative qui nous a proposé de participer. L'amélioration de la qualité de l'eau est l'affaire de tous alors cela m'intéressait, c'est un sujet plutôt innovant dans le secteur. En plus, on se retrouve avec des collègues du coin. S'engager dans ce groupe avec une valorisation par la COMPA [Communauté de communes du Pays d'Ancenis], c'est aussi montrer aux gens que les agriculteurs travaillent pour améliorer leurs pratiques.

*(suite page 11)*



## FINITION DES BOVINS VIANDE 100 % À L'HERBE, C'EST POSSIBLE !

Le groupe d'échange bovin viande GAB-CIVAM s'est réuni le 30 janvier pour une journée sur la finition à l'herbe avec l'intervention de Denis Alamone, formateur au CIVAM Limousin.

### Des éleveurs limousins en réflexion depuis plusieurs années sur la finition à l'herbe

Denis est venu partager l'expérience des éleveurs du groupe ADAPA du limousin avec le groupe d'échanges. Les producteurs de ce groupe ont engagé une démarche de finition à l'herbe depuis plusieurs années. Dans ce système, l'objectif est l'économie de charge maximale. Partant sur le principe que l'herbe pâturée est le fourrage le moins cher à produire, les éleveurs maximisent l'herbe pâturée de la ration. Le plus souvent les animaux sont conduits en plein air intégral. Les éleveurs maintiennent ainsi un pâturage hivernal. Les animaux ne restent pas en parcelle parking, mais sont toujours en rotation sur les parcelles. Néanmoins, les rotations sont plus longues (environ 15 jours) et les paddocks souvent agrandis pendant cette période. Les animaux sont affouragés avec du foin aux champs via des bottes déroulées au sol chaque jour à des endroits différents, pour éviter d'abîmer les prairies.

### Une finition plus lente, mais plus économique

La durée de finition est variable et très dépendante du climat. Après l'hiver, les animaux profitent de la pousse de printemps. Les éleveurs remarquent que le pâturage hivernal permet une meilleure reprise au printemps. Les premiers animaux peuvent être sortis en juin pour les plus précoces, les derniers partent en janvier après avoir profité du pâturage d'automne. Ainsi, il faut être

patient, et attendre pendant les périodes sèches où les animaux sont alors nourris au foin et ne vont pas engraisser. Les animaux ne perdent pas d'état pendant ces périodes, mais n'en gagnent pas, les éleveurs attendent le repousse de l'herbe pour la reprise de l'engraissement.

### Des poids de carcasse et des conformations équilibrées

Les animaux, notamment les bœufs et génisses sortent vers 3.5 ans. Les éleveurs limousins ne constatent pas de différence de poids ou de conformation entre une finition herbe ou auge. Il en ressort que c'est surtout la génétique du troupeau qui influe fortement ces paramètres.

### Des réflexions et des essais à venir dans le groupe !

Cette journée d'échanges a été riche pour les éleveurs. Les éleveurs ont envie de maximiser le pâturage, certains sont également en cours de réflexions sur l'engraissement des bœufs. Le groupe envisage de retravailler sur la finition après avoir mis en place des changements sur leur ferme. En attendant, ils vont travailler en 2018 sur l'élevage des veaux et génisses. Sujet indispensable pour réussir sa finition par la suite!

Vous êtes intéressé pour intégrer le groupe d'échange viande GAB/CIVAM. N'hésitez pas à nous contacter.

Elsa NAEL



Aujourd'hui, notre métier n'est pas payé à la hauteur de notre travail alors qu'il n'est pas simple et on essaye de faire de notre mieux. Le regard critique des gens peut parfois être pesant alors qu'ils ne savent pas vraiment comment nous travaillons.

**GAB 44 : Quelles perspectives vous apportent cet engagement sur votre ferme ?**

Pour l'instant, je participe seul au groupe dans le GAEC. Nous participons à des journées de formations qui sont très pointues et qui changent de ce que nous avons vu avant. On échange avec les collègues et les personnes plus anciennes qui ont aussi d'autres expériences. C'est un vrai groupe de travail avec des personnes pointues qui utilisent des exemples concrets. Le 1er jour, nous sommes allés gratter la terre avec les collègues et les techniciens, c'est très pratique comme approche.

**GAB 44 : Comment avez-vous réagi sur le fait que l'accompagnement se faisait en partenariat avec le GAB ?**  
Cela pourrait faire peur car parfois il y a des produc-

teurs bio trop militants, comme c'est le cas aussi en conventionnel. Ce n'était pas mon cas. J'ai trouvé cela intéressant de me retrouver avec les collègues pour échanger sans l'obligation de passer en bio. Cela permet de progresser à partir de critiques constructives. Aujourd'hui nous replantons des haies.

Ferrières d'actions du GAB 44 sur les enjeux de pollutions diffuses



Daniëlle BROEKARTS



## LE MARCHÉ DE LA RESTAURATION D'ENTREPRISE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PRODUITS BIO LOCAUX.

La restauration d'entreprise est un secteur en retrait sur l'introduction de produits bio par rapport aux autres secteurs de la restauration collective (scolaire notamment). Mais les choses évoluent progressivement avec la mise en place au niveau du GAB 44 du projet « Manger Bio Local en Entreprise » dont l'objectif est de développer les produits bio locaux dans les restaurants d'entreprise.

Le GAB 44 travaille depuis le début des années 2000 sur la restauration collective, principalement sur le secteur scolaire. La restauration d'entreprise, secteur méconnu, n'était pas du tout concerné par nos actions pour développer les produits bio locaux. C'est désormais le cas avec le projet Manger Bio Local en Entreprise qui se développe progressivement.

### La restauration d'entreprise, un secteur avec de nombreux atouts

La restauration d'entreprise est un secteur difficile à toucher, de part son fonctionnement (1) mais ce secteur dispose également de beaucoup d'avantages. L'un d'eux concerne la liberté de l'entreprise d'imposer à son prestataire, les conditions qu'ils souhaitent pour la gestion de son restaurant, notamment les produits qu'elle souhaite mettre en place pour ses salariés (2).

La largeur de la gamme des produits qui peuvent être introduits dans un restaurant d'entreprise est un atout non négligeable. En effet, la restauration d'entreprise propose une variété de produits beaucoup plus importante que les autres secteurs de la restauration collective, élément très intéressant compte tenu de l'offre en produits bio locaux très diversifiée.

De plus, les volumes d'approvisionnements des restaurants d'entreprises sont relativement stables tout au long de l'année, avec peu de fluctuations pendant les vacances scolaires au contraire de la restauration scolaire.

Un des atouts très intéressants est le fait que ce secteur de la restauration concerne des convives adultes, consommateurs quotidiens qui peuvent être sensibilisés directement via le restaurant à la consommation de produits bio locaux. Ces atouts ont incité le GAB 44 à développer le projet Manger Bio Local en Entreprise en Pays de la Loire.

### Manger Bio Local en entreprise, un projet qui se développe - Expérience de l'entreprise Orange

Depuis 2016, le GAB 44 s'est lancé dans ce projet expérimenté depuis 2011 en région Rhône-Alpes par la FRAB Aura (ex. Corabio). Ce projet a permis de développer un partenariat avec l'entreprise Orange pour accompagner un de leur site de restauration en 2017 sur Nantes. L'accompagnement - d'une durée de 3 ans - consiste à développer progressivement l'approvisionnement en produits bio locaux sur le site (5% - la 1ère année, 10% - la 2ème et jusque 20% - la 3ème année).

Ce projet est également l'occasion de communiquer en direct avec les convives, sur les producteurs bio locaux, l'origine des produits bio qu'ils retrouvent dans leur restaurant ainsi que l'intérêt de consommer des produits bio locaux...

### Des premiers résultats encourageants

Sur cette année de lancement, les résultats sur le restaurant Orange sont très positifs avec 8,4% de produits bio locaux introduits dès la première année (certains mois, les approvisionnements bio locaux dépassent 14%). Pour atteindre ses résultats, le prestataire du restaurant s'appuie principalement sur Manger Bio 44 qui présente l'avantage d'être référencée et de garantir des produits de producteurs bio locaux sur une large gamme de produits.

Ces approvisionnements se font sur une diversité de produits touchant presque toutes les gammes que l'on peut trouver en bio local en Loire-Atlantique et Pays de la Loire. Ce sont 6 gammes de produits concernés (légumes, produits laitiers, viandes, fruits, pains et œufs) et plus de 50 produits bio locaux différents introduits régulièrement dans ce restaurant (3).

Afin de faire connaître la démarche auprès des convives, une communication a été mise en place et 2 animations de dégustation de produits ont été réalisées avec la présence de fournisseurs-producteurs. La première sur les yaourts bio locaux avec Manger Bio 44 et la seconde sur les légumes d'hiver avec l'intervention de Laurent Billon du « Potager des Ptits Billon » situé à Montbert. Ces d'actions de sensibilisation sont très appréciées par les convives, l'équipe de cuisine et le producteur participant.



### A l'avenir, de nouveaux partenariats...

Cette première année d'expérimentation sur le restaurant Orange de Nantes se poursuit en 2018 et cette expérience va permettre de développer le projet Manger Bio Local en Entreprise sur 4 autres restaurants Orange en Pays de la Loire.

Les démarches de prospections se poursuivent pour développer le projet auprès de nouvelles entreprises sur toute la région Pays de la Loire.

David LORGEUX

(1) La restauration d'entreprise fonctionne très largement en gestion concédée. Une entreprise formalise un contrat avec une société de restauration qui réalise les repas sur place pour les salariés.

(2) L'entreprise Orange impose dans le contrat avec ses prestataires de s'approvisionner à hauteur de 20% en produits bio dont un pourcentage en produits bio locaux.

(3) Le restaurant Orange de Nantes propose au quotidien 8 gammes de yaourts différents. Aujourd'hui, 4 gammes sont des yaourts bio locaux alors qu'ils étaient totalement absents au lancement du projet.



## PÉNURIE DE PRODUITS BIO LOCAUX : LES CONSTATS

### Les sollicitations auprès du réseau bio se démultiplient pour trouver des produits bio locaux !

Vous êtes les premiers interpellés et concernés ! Le téléphone ne cesse de sonner et les boîtes mails se remplissent : projets citoyens, projets autour de la logistique, projets de plateforme de mises en relation, nouveaux magasins, lieux de vente mutualisés, paniers... Les circuits courts déchaînent les passions et les idées ! Preuve que bio et local sont plus que compatibles, ce sont deux demandes de renseignements ou demande d'appui en moyenne toutes les deux semaines qui arrivent au GAB 44.

Face à l'affluence de cette demande, le GAB 44 oriente ces projets et également informe les candidats à l'installation sur ce paysage complexe d'acteurs. Mais les produits manquent fortement dans ce contexte de marché où l'offre est nettement inférieure à la demande. Ainsi, c'est l'occasion pour chacun et chacune de se poser la question de ses débouchés : est-ce que je souhaite commercialiser en filière longue, en vente directe, en local ?

Voici deux retours d'initiatives du réseau pour vous apporter quelques informations.

### Les magasins spécialisés bio en plein boom, quelle place pour les producteurs.ices ?

Le nombre de magasins bio spécialisés en France est en constante évolution, en Loire Atlantique ce constat est d'autant plus marqué. En effet, en 2017, on dénombre 11 ouvertures sur les 45 magasins existants indépendants ou non. Ces points de vente sont principalement répartis en agglomération nantaise et de la côte de Jade à la presqu'île de Guérande. Une enquête sur le département est menée pour mieux les connaître (magasins hors réseau Biocoop, déjà partenaire du GAB44). Elle met d'ores et déjà, en évidence un constat : la difficulté de trouver des produits bio locaux en direct. Les volumes vendus concernent surtout les vins, bières, fruits et légumes mais les manques se font sentir sur tous les produits frais (œuf, pain, fromage, fruits et légumes, viande), miel et boissons. Leur vision du local diffère un peu, certains se qualifient de « locavores » en cherchant à se fournir dans les 20-30Km, d'autres élargissent le périmètre aux départements voisins.

Tous s'accordent sur deux points : la demande croissante des clients sur le local et les accords sans contrat avec leurs producteurs fournisseurs. La grande majorité indique d'ailleurs qu'ils ne négocient pas les tarifs et ne refusent pas la marchandise. Face à cette pénurie, ils s'organisent de diverses façons : visite quotidienne au MIN, contacts réguliers avec les agriculteurs pour les magasins installés de longue date, visite d'exploitations pour les autres...mais le temps manque pour la plupart d'entre eux. Tous les nouveaux installés sont en recherche active de producteurs intéressés pour leur

vendre des volumes. Les principales difficultés rencontrées, hormis ce manque de produits en circuit court, sont la recherche d'alternatives aux grossistes et les problématiques liées au transport. Pour pallier à cette situation, ils expriment leurs besoins de rencontrer les producteurs, d'avoir davantage d'échanges avec eux afin de trouver des solutions pour faciliter les flux. Lors de cette enquête, qui est encore en cours, le GAB44 a pris note de ces besoins afin de les chiffrer dans la mesure du possible et de les situer au sein du territoire.

Bref, sachez-le, chers producteurs : les magasins n'attendent que vous !

### Un partenariat à développer ?

Depuis 2015, les biocoop de Loire-Atlantique se sont engagées auprès du GAB 44 pour planifier les volumes d'approvisionnements en légumes. A ce jour, ce sont 6 biocoop qui ont réalisé ce travail. L'objectif est de pouvoir anticiper les volumes à venir et de mieux orienter les porteurs de projets en fonction de leur volonté de commercialisation. Cette planification permet également de cerner les manques sur certaines gammes de légumes et d'anticiper à terme des expérimentations sur des variétés et/ou un travail spécifique sur certaines gammes de légumes. C'est aussi une occasion pour les producteurs d'échanger avec leurs « concurrents », ou plutôt collègues, pour un développement harmonieux de la production. Au-delà de cet échange de planification entre le réseau des paysan.ne.s bio et des magasins spécialisés, ce premier travail initié pourrait déboucher sur un partenariat de fond sur le développement de la production. Des échanges à poursuivre en 2018 !

Béryl ROUILLER et Daniëlle BROEKARTS



### Dispositif d'aide à la transformation à la ferme

A partir de 2018, le conseil départemental de Loire-Atlantique va cofinancer le dispositif d'aide à la transformation à la ferme (jusqu' alors non accessible faute de cofinanceur en Loire-Atlantique).

Un plancher d'investissement de 5000 € et un plafond de 80 000 € en projet individuel et 100 000 € en projet collectif seront mis en place.

Pour notre département, un appel à projet sera mis en place pour choisir les projets.

Nous vous informerons de sa sortie au plus tôt.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Patrick Lemarié à la CAB des Pays de la Loire au 02.41.18.61.45



## DÉFI FAAP : JE CHANGE MES HABITUDES ! TOP LÀ !

C'est cher ? C'est pour les bobos ? Quand on a peu de moyen, ça n'est pas la priorité ? Voici quelques préjugés que le GAB 44, en partenariat avec des structures socio-culturelles et entreprises, tente de combattre.

L'accès à une alimentation de qualité, bio, est un droit et ne doit pas être réservée à une élite. Mais ça n'est pas aussi facile pour tous... Ce que l'on mange dépend aussi bien de notre situation financière que des habitudes familiales, notre milieu social d'origine, notre culture, ou encore de l'offre alimentaire disponible (marchés, grandes surfaces, milieu rural ou urbain). Pour accompagner le changement d'habitudes alimentaires de tous vers le bio, le GAB lance la 2ème édition du Défi Familles à Alimentation Positive (FAAP).

Familles  
à alimentation  
positive



### Défi Familles à Alimentation Positive, c'est reparti en 2018 !

Ce jeu lancé sur l'ensemble du département de Loire Atlantique vise à accompagner le grand public vers un changement d'habitude alimentaire et d'achat. Les participants se lancent un défi : augmenter leur consommation de produits bio, à budget constant, et en se faisant plaisir !

Deux défis seront lancés cette année :

>1ère session de mars à juillet 2018, lancement le samedi 24 mars dans le cadre de la SPAP\*

>2ème session d'octobre 2018 à juin 2019.

Le GAB recrute ainsi des structures relais sur le territoire : ce sont elles qui vont fédérer un groupe de citoyens intéressés par le défi. Pour le moment quelques centres socio-culturels, foyers de jeunes travailleurs et entreprises se lancent dès le mois de mars mais l'ap-

pel à participation est toujours ouvert.

### Un appel aux paysans bio pour ouvrir leurs fermes

A travers des visites de fermes, des débats, des échanges de bons plans et savoir-faire, ou encore des ateliers de cuisine bio, les participants sont invités à questionner leur rapport à l'alimentation (pratiques d'achats, moments de partage...) et à s'interroger sur l'origine des aliments et la manière dont ils sont produits. L'un des incontournables du défi est ainsi de faire le lien entre alimentation et agriculture : informer sur l'agriculture biologique et tisser des liens entre agriculteurs et consommateurs. Pour cela la journée de lancement et de clôture des défis sont organisés sur des fermes. D'autres visites de ferme peuvent aussi être programmées par les structures relais. Vous êtes intéressé pour accueillir ce temps forts chez vous et parler de votre métier ?

Contactez Fanny au GAB 44

\* *Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides*

### L'alimentation à l'honneur du 20 au 30 mars prochain !

Pour sa 13ème édition, la Semaine pour les alternatives aux pesticides met l'alimentation à l'honneur ! « Dans un contexte où la demande de bio n'a jamais été aussi forte, où les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'y convertir mais où certains décideurs peinent encore à soutenir ce modèle durable, nous devons démontrer, de manière pédagogique, que les alternatives existent et qu'elles sont viables. » Vous hésitez à organiser un évènement ? Il peut peut-être se mettre en place dans le cadre du défi FAAP ! Contactez-nous !

Lien : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/>

Lancement du défi 2016-2017 sur la ferme de La Pâture chez Jean Noël et Benjamin Desbois





## LA VIE DU RÉSEAU FNAB

### ● En 2018, la Fête du lait bio en fait tout un fromage!

Comme chaque année depuis 13 ans, la Fête du lait bio sera un moment fort du printemps bio. La prochaine édition aura lieu le dimanche 10 juin.

Si le petit-déjeuner à la ferme reste l'événement majeur et incontournable de la Fête du lait bio, il sera également possible pour ceux qui le souhaitent d'organiser des goûters à la ferme. Et comme l'édition 2018 de la Fête du lait bio souhaite mettre en avant les fromages bio, les régions qui le souhaitent pourront organiser des événements spécifiques sur cette thématique, événements qui devront être soumis aux organisateurs pour validation.

Nous vous attendons nombreux pour faire de la Fête du lait bio une grande fête du réseau FNAB !

Contact : Betty Marçais – communication@gab44.org u 02.40.79.46.57



## BON PLAN BIO OU COMMENT TROUVER DES POINTS DE VENTE BIO PRÈS DE CHEZ SOI!



Le guide vente directe version papier fait peau neuve et devient « Bon Pan Bio.fr », site internet qui référence les points de vente de produits bio en circuits courts sur une carte interactive.

Les objectifs de ce site sont multiples :

- il permet aux consommateurs de trouver facilement les points de vente qui proposent des produits bio à proximité de chez eux, de leur lieu de travail ou de vacances,...
- Il valorise la richesse de l'offre bio locale de notre territoire,
- Sa mise à jour par vous, les producteurs, permet d'être plus réactif et précis sur le contenu

Cet outil est déjà en place sur la région Bretagne et se déploie petit à petit sur d'autres coins de France!

Vous avez du recevoir vos codes d'accès pour remplir le formulaire à remplir sur notre base de données qui vous permettra d'être référencé sur le site.

Plus vite le site sera complet, plus vite nous pourrons communiquer auprès des consommateurs! A vous de jouer!

# WWW.BONPLANBIO.FR

En cas de besoin, contactez Séverine CAILLEAUD au 02.40.79.46.57 ou s.cailleaud@gab44.org

### AG DU GAB

Venez nous rencontrer

**Le 13 mars 2018**  
au lycée Rieffel  
à St Herblain

### AG DE LA FNAB

On fête les 40 ans de la FNAB en Pays de Loire!

**Les 10 et 11 avril 2018**  
à la Pommeraye (49)

### PRINTEMPS BIO

La manifestation nationale se déroulera du **26 mai au 17 juin**: si vous souhaitez proposer un événement, contactez-nous!



## FONCIER

● Vend 3 ha de terre bio à St Germain sur Moine (49). Tél : 06 77 43 49 68 (Pascale Derouillon-Roisné)

● A VENDRE FERME LAITIÈRE BIO – GUENROUET. Ferme laitière bio en système herbager de 80 ha dont 50 ha accessible aux vaches. Possibilité d'hectares supplémentaires avec échange de cultures. Site très agréable et fonctionnel : stabulation VL 63 places au cornadis, 2 stabulations génisses (50 places au cornadis), un bâtiment veaux et 2 hangars de stockage (1 céréales et 1 foin – paille). Lait produit avec 55 vaches de race Montbéliard en contrat avec laiterie St Père (volume contractuel 299 000 litres).

Transmission souhaitée fin 2018  
Contact : MENAGER Luc et Chrystel earlduvieuxchene44@gmail.com

## ANIMAUX

● Vend vaches limousines pleines pour vêlages en février : 15 vaches en conversion bio pleines, 5 vaches bio pleines, 1 vache bio suitée Tel: 06 16 83 43 99

● Vend taureau limousin bio, 5 ans. Père Milou IA, Grand père Higlander IA 2000€. Alainprinfo@gmail.com ; 0619831579 44320 Frossay.

## VÉGÉTAL

● Vend pour cet été du méteil et de la paille qui seront disponibles pour un éleveur (2,5 ha de surface cultivée). 72 Marçon. Tél : 06 98 27 17 23.

● Vend enrubanné en C2 (30-40T) Gaec La Terre au lait (Dominique

Boutin) - La Limouzinière.  
Contact : 06.86.51.07.21

● Vend 40 T MS Meteil ensilage, 50 bottes enrubannées RG/T 50 bottes Luzerne. Contact 02 40 87 20 80 aux heures repas AUBIN Jean-Claude GAEC de Libon - Beslé sur Vilaine.

● Vend 2t d'orge de printemps AB et 2 t d'avoine de printemps blanche AB pour semences ou consommation. Secteur Chateaubriant. 06 80 59 54 67 ou loic.gautier035@orange.fr

● Vend 40 bottes d'enrubannage AB (12€/botte) + petites bottes de paille d'orge AB (3€/botte) + petites bottes de foin AB. Contact : 06.19.43.18.27 Matthieu Thabard - EARL Jardins de l'Anfrenière - Saint-Mars-de-Coutais.

● Recherche foin bio 3 à 5 T de bonne qualité. Contact Le Tellier Anabelle 06 17 17 37 91.

● Recherche 25 T de foin de luzerne. Gaec Lakou-Zaka - Rougé. 06 28 27 71 14 gaec.lakouzaka@orange.fr

● Recherche mélange céréalier bio. Contact 06 83 91 05 56 Earl du Manoir-Vincent Gérard- Nozay

● Recherche 20 T de foin + 10 T de paille C2 ou AB ou prairie naturelle. Contact Mr Lebeau -Abbaretz-06 81 63 16 74 plebo44@gmail.com

## EMPLOI

● Ferme en agriculture biologique (volailles, transformation de graines, huiles, pain) en vente directe RECHERCHE Salarié(e) pour travaux agricoles, aide à la transformation, entretien du matériel et des bâti-

ments. Expérience demandée sur la conduite de tracteurs.

CDD de 6 mois renouvelable, avec perspectives de CDI : temps plein annualisé, mi-temps possible. Le poste est à pourvoir dès que possible.

Contact : GAEC de Rouillon 44520 La Meilleraye de Bretagne, 02 40 55 23 90, 06 70 00 34 04, durand.ferme-derouillon@wanadoo.fr

● Ferme en maraichage bio avec vente directe située à Chauvé RECHERCHE un.e employé.e pour seconder le responsable d'exploitation dans la gestion, l'entretien quotidien des cultures et l'entretien des équipements. Formation et/ou expérience en maraichage ainsi que maîtrise de la conduite du tracteur nécessaires. Poste à pourvoir pour début février à 35h/semaine du mardi au samedi. Evolution possible en CDI. Envoyer CV et lettre de motivation à maud.savina@sfr.fr. - EARL Les Sapeurs du Verger, 44320 Chauvé 06 77 43 47 62

● Homme de 25 ans, recherche un poste de chef d'équipe, de chantier, de chef de culture où de second d'un(e) maraîcher(e). Diplômé BTS production horticole avec expérience en maraichage bio, en tant que chef d'équipe et de chantier, responsable d'irrigation ; emploi d'outils et conduite d'engins agricole. Bonne condition physique, sérieux, motivé et adaptable. Mobile et disponible. Contact: 06-10-61-56-09 ou planche.guillaume@gmail.com

● JH recherche poste dans le Maraichage Biologique. Mobilité : Pays de la Loire. Temps plein Disponible tout de suite 06.16.04.96.79 guillaumeavril90@gmail.com

## Les prochaines dates de formations à noter!

● Autoproduction de semences potagères : lundi 12/03. Au programme : Infos règlementaires / Biologie végétale / Techniques de production : ce qui peut être multiplié, comment et pourquoi (autonomie, travail de sélection). Détails des techniques de production (isolement, conduite des porte-graines), de récolte, de nettoyage et conservation.

● S'installer sur une microferme en permaculture ou maraichage bio-intensif, du 23 au 25/04

● Formation médecine manuelle : soigner ses animaux par l'acupuncture et l'ostéopathie. 3 et 17 avril 2018

● Gestion du parasitisme en ruminant : 27 mars



## Coordonnées

GAB 44  
1, rue Marie Curie  
44 170 Nozay  
02 40 79 46 57  
accueil@gab44.org